

«Mécanisme européen de stabilité - Aymeri de Montesquiou :
« Je regrette que les socialistes s'abstiennent. Pourquoi
prendre le risque d'entraver la construction européenne ? »»

28/02/2012

Mécanisme européen de stabilité - Aymeri de Montesquiou : « Je regrette que les socialistes s'abstiennent. Pourquoi prendre le risque d'entraver la construction européenne ? »

Le Sénat examine aujourd'hui le projet de loi autorisant la ratification du traité instituant le **mécanisme européen de stabilité** –MES- pour les Etats membres de la zone euro. Le MES, organisation internationale fonctionnant à la majorité de ses membres, donne à l'Union européenne la stabilité économique qui lui fait défaut depuis l'entrée en vigueur de l'euro.

Aymeri de Montesquiou tient à exprimer son incompréhension quant à la position des socialistes de s'abstenir sur ce texte. Le sénateur déplore : **« Nos incertitudes et nos égoïsmes nationaux entravent l'essor de l'Europe. Aussi, je ne peux comprendre la position des socialistes, héritiers du Président Mitterrand, européen convaincu. Soit on avance avec nos partenaires dans une Union à 27, soit on reste en marge, ce qui est inconcevable. Pourquoi prendre le risque d'entraver la construction européenne ? »**

Pour le sénateur du Gers **« Ce texte qui soulève les interrogations de l'opinion publique répond aux questions existentielles sur l'avenir de l'Union. »**

Aymeri de Montesquiou souligne les points forts de ce traité :

- **la stabilité**, qui vise à donner confiance aux investisseurs par un capital conséquent et des garanties solides d'Etats notés triple A. Le sénateur déclare ainsi : **« La stabilité financière de l'Union traduisant la solidarité constitue un bien commun bénéficiant à tous. »**

- **la solidarité** entre les membres de l'Union, question soulevée après le sauvetage de la Grèce. Pour le sénateur, **« La solidarité répond pragmatiquement au respect des intérêts de chacun et soude l'Union. »** En répondant à l'impératif d'union économique et financière par des mesures nouvelles de coordination des politiques économiques et de gouvernance, ce traité **« constitue peut-être une étape sur le chemin du fédéralisme budgétaire. »**

- **la discipline budgétaire**, elle doit être mise en application dans les Etats aidés, mais aussi dans tous les Etats membres, par l'exigence de l'équilibre budgétaire ou « règle d'or ».

Convaincu que l'Europe doit favoriser la croissance et l'emploi, Aymeri de Montesquiou assure que **« La rigueur ne doit pas étouffer la croissance et la compétitivité, il faut trouver le bon équilibre. Il faut avancer ensemble, avec nos partenaires. Il faut retrouver l'enthousiasme des « pères fondateurs » et placer l'idéal européen au-dessus des égoïsmes nationaux et des clivages partisans. »**

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)